RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFPRA
OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION DES RÉFUGIÉS ET APATRIDES

Division de l'information, de la documentation et des recherches – DIDR

24 septembre 2026

Syrie : L'Armée de libération de la Palestine (ALP) durant la guerre civile syrienne (2011-2024)

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur les pays d'origine, ne prétend pas faire le traitement exhaustif des problématiques qu'il aborde.
Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.
La reproduction ou la diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Bref historique 3
1.1. Fondation 3
1.2. Evolution historique 3
1.2.1. Dans la région moyen-orientale 3
1.2.2. Des relations syro-palestiniennes ambivalentes 4
2. Organisation et fonctionnement dans le contexte syrien 5
2.1. Rattachement institutionnel et conscription 5
2.2. Financement et organisation 6
2.2.1. Financement 6
2.2.2. Organisation fonctionnelle 6
3. Positionnement et actions durant la guerre syrienne (2011-2024) 7
3.1. Soutien au régime baathiste syrien 7
3.1.1. Un paysage politique palestinien divisé 7
3.1.2. Recrutements forcés et défections 8
3.2. Activités durant la guerre 9
3.2.1. D'une implication civile à militaire 9
3.2.2. Violations de droits humains 10
3.3. Dissolution à la suite de la chute du régime baathiste 11
Bibliographie 12

Résumé : Créée en 1964 comme branche armée de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), l'Armée de libération de la Palestine (ALP) est un corps armé implanté en Syrie et dépendant institutionnellement de l'Armée arabe syrienne (AAS). Les réfugiés palestiniens, qui bénéficient depuis leur arrivée en Syrie à la suite de l'exil de 1948 de droits et obligations similaires aux nationaux syriens, à quelques exceptions, ont ainsi fait l'objet d'une conscription militaire obligatoire sous les présidences de Hafez El-Assad et de Bachar El-Assad, dans les rangs de l'ALP. En dépit de divisions internes à la communauté palestinienne de Syrie, le régime bassiste s'est efforcé de contrôler l'ALP et de l'engager dans la guerre qui a duré de 2011 à 2024, y compris à l'encontre de Palestiniens de l'opposition.

Abstract: Established in 1964 as the armed wing of the Palestine Liberation Organisation (PLO), the Palestine Liberation Army (PLA) is an armed force based in Syria and institutionally subordinate to the Syrian Arab Army (SAA). Palestinian refugees, who since their arrival in Syria following the 1948 exile have enjoyed rights and obligations similar to those of Syrian nationals, with a few exceptions, were thus subject to compulsory military conscription under the presidencies of Hafez al-Assad and Bashar al-Assad, into the ranks of the PLF. Despite internal divisions within the Palestinian community in Syria, the Assad regime sought to control the PLA and deploy it in the war that lasted from 2011 to 2024, including against Palestinians in the opposition.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Bref historique

1.1. Fondation

Le projet d'Armée de libération de la Palestine (ALP) émerge au cours de l'année 1964, lors des Sommets de la Ligue arabe tenus successivement au Caire (13-16 janvier) et à Alexandrie (5 - 11 septembre), ainsi que du premier Congrès national palestinien (CNP) tenu à Jérusalem (28 mai - 2 juin). Cette décision est prise à l'initiative d'Ahmad Choukairy, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), officiellement créée la même année. En effet, le CNP de Jérusalem décide de mettre en place les différentes institutions visant à favoriser la création d'une entité nationale palestinienne que sont le Comité exécutif de l'OLP, une charte de l'OLP et l'ALP[1].

Les membres de l'OLP considèrent alors que la lutte pour la libération des territoires occupés à la suite de la Nakba[2] de 1948, qui a amené la création d'Israël et la constitution d'un Etat palestinien, doit passer par la lutte armée. Si des commandos de petite taille, appartenant par exemple au Fatah, première force politique de l'OLP, existaient déjà, l'ALP a pour objectif de constituer une force militaire organisée et régulière[3].

Un document de l'agence de renseignement états-unienne, *Central Intelligence Agency* (CIA), datant du 16 septembre 1966 et rendu public en 2004 en vertu de la loi d'accès à l'information (*Freedom of Information Act*), établit pour sa part qu'à l'époque, l'ALP existait « essentiellement sur le papier » et ne « menaçait pour l'instant pas Israël, excepté en tant que réserve de saboteurs et de terroristes potentiels »[4].

1.2. Evolution historique

1.2.1. Dans la région moyen-orientale

Si l'ALP doit initialement dépendre de l'OLP, l'article 22 de la Loi fondamentale de cette dernière prévoit une coopération avec les autres Etats arabes. Une étude conjointe de l'organisation de défense des droits humains *Action Group for Palestinians of Syria* (AGPS) et du think-tank *Democratic Republic Studies Center* (DRSC), publiée le 24 octobre 2018, précise ainsi que : « L'ALP devait agir sous l'autorité du Commandement arabe unifié lors des opérations militaires, ou sous un commandement local avec l'autorisation du Commandement arabe unifié. Il est évident que les opérations militaires envisagées étaient exclusivement dirigées contre Israël. Choukairy obtint néanmoins une certaine indépendance pour l'OLP : celle-ci devenait l'organe chargé de « choisir les soldats et les officiers de l'ALP, et elle participerait avec le Commandement arabe unifié à l'élaboration des plans, à l'entraînement et à l'armement de l'armée. Elle choisirait également les lieux d'implantation de l'ALP avec l'autorisation des États concernés » ». Toutefois, selon une recherche du 19 mars 2019 du Centre israélien Meir Amit d'Information sur les Renseignements et le Terrorisme[5], « en réalité l'ALP était contrôlée par les divers Etats arabes et ses soldats étaient subordonnés aux armées locales » (voir 2.). Dès 1968, la direction de l'OLP a modifié l'article 22 de sa charte afin de renforcer l'indépendance de l'ALP vis-à-vis des autres Etats arabes, sans réel succès concret (voir 1.2.2.)[6].

Plusieurs bataillons de l'ALP se sont installés en Syrie, en Egypte et en Jordanie – ce en dépit du refus jordanien, les autorités considérant alors que les Palestiniens sur son territoire servaient déjà au sein de l'armée nationale. Toutefois, en 1970, l'OLP et l'ALP ont directement combattu les autorités

[1] Les Clés du Moyen-Orient (CHAIGNE-OUDIN Anne-Lucie), 09/03/2010 m.à.j. 23/01/2018, url ; Atlantic Council (ROLLINS Tom), 19/07/2017, url ; Arab Center for Research and Policy Studies (HASSAN Salah), 10/2012, url ; The Amit Terrorism and Intelligence Research Institute, 19/03/2018, url

[2] En arabe, *Nakba* signifie littéralement « catastrophe » ou « désastre » et désigne l'exode de 700 à 800 000 Palestiniens en 1948, à la suite de la déclaration de création de l'Etat d'Israël, entraînant l'occupation de 77% du territoire de la Palestine mandataire ainsi que le déclenchement de guerres israélo-arabes. PICAUDOU Nadine, 1997, url ; ONU, 15/05/2023, url

[3] Association France Palestine Solidarité (PICAUDOU Nadine), 01/03/2005, url ; The Amit Terrorism and Intelligence Research Institute, 19/03/2018, url

[4] Etats-Unis, CIA, FOIA, 16/09/1966 m.à.j. 16/09/2016, url

[5] Le Centre Meir Amit d'Information sur les Renseignements et le Terrorisme est un centre de recherche fondé en 2001 et entretenant des liens étroits avec les Forces de défense israéliennes (FDI) et les services de renseignement israéliens. A ce titre, ce dernier a été critiqué pour son manque d'objectivité, la publication d'articles diffamatoires. Certains de ses opposants israéliens regrettent que les services de renseignement militaires soient « liés à un organisme de propagande, au détriment d'une analyse professionnelle objective et idéologiquement impartiale ». Voir Haaretz (MELMAN Yossi), 14/02/2007, url ; OMCT, 10/11/2017, url

[6] AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url ; The Amit Terrorism and Intelligence Research Institute, 19/03/2018, url

jordaniennes lors de « Septembre noir », se soldant par l'expulsion de l'OLP du royaume de Jordanie. A la suite des Accords d'Oslo de 1993 et de la création de l'Autorité nationale palestinienne (ANP), les anciens soldats de l'ALP en Jordanie et en Egypte ont intégré les rangs de la garde nationale en Palestine. Lors de la publication du rapport AGPS/DRSC en octobre 2018, l'ALP avait été abolie dans l'ensemble des pays de la région à l'exception de la Syrie[7].

1.2.2. Des relations syro-palestiniennes ambivalentes

La communauté palestinienne de Syrie a, depuis 1948, progressivement intégré le tissu social du pays. Comparativement à la situation des Palestiniens dans les pays voisins, ceux de Syrie bénéficient d'un cadre juridique leur offrant un statut similaire à celui des Syriens à l'exception de certains droits, tels que l'obtention de la nationalité, du droit de vote, ou encore certaines restrictions de l'accès à la propriété. Selon un rapport du think-tank *Al-Shabaka* (*Palestinian Policy Network*) du 29 janvier 2017, cette intégration avait moins à voir avec une « générosité particulière du régime Assad à l'égard des Palestiniens » qu'avec l'existence d'un cadre juridique antérieur à la prise de pouvoir par coup d'Etat d'Hafez El-Assad en 1971 d'une part, et l'implication limitée des Palestiniens dans la vie politique syrienne d'autre part[8]. En parallèle, l'historienne de référence sur le Proche-Orient Nadine Picaudou souligne les multiples rivalités émergeant très tôt dans l'histoire de l'OLP, notamment « entre groupes qui n'ont jamais réussi à unifier leurs forces armées (…) [de sorte que] d'un côté on va garder les brigades de l'Armée de libération de la Palestine dépendant de l'OLP et de l'autre côté on a une série de groupes dépendant chacun d'un état-major distinct, fédérés dans une OLP qui a par ailleurs une vie institutionnelle réelle mais qui est divisée de l'intérieur et toujours dans l'équilibre ou le déséquilibre, dans le rapport de forces interne mais sans violences physiques »[9].

Dans ce contexte, l'ALP est devenue une illustration de la « nature schismatique » ou, *a minima*, ambivalente des relations syro-palestiniennes. A la suite de la prise de pouvoir par le parti Baath en 1963, celui-ci a cherché à contrôler l'ALP dès sa création, par exemple en intervenant dans la nomination de ses hauts-dirigeants ou en imposant que ses communications avec l'OLP soient réalisées par le biais des services de renseignements militaires syriens. Selon l'étude précitée du AGPS/DRSC, le président syrien Hafez El-Assad a, dès 1971, « imposé – ou plutôt forcé – radicalement une transformation de l'idéologie de l'ALP, la faisant passer d'une organisation non partisane à une structure clairement partisane, officiellement probassiste en apparence, mais profondément favorable au régime d'Assad. Cette évolution était en totale contradiction avec la loi fondamentale de l'ALP, qui affirme son caractère neutre et non partisan. À la faveur de cette transformation, Assad pouvait désormais engager l'ALP sur une voie qui l'éloignait de sa mission nationale et patriotique »[10].

A ce titre, l'ALP a combattu comme force supplétive de la Syrie durant la guerre civile libanaise (1975-1990), y compris contre l'OLP, bien que certains des officiers de l'ALP, palestiniens, aient refusé de la combattre et aient fait défection. En 1983, la Syrie a de plus expulsé le chef de l'OLP, Yasser Arafat, du territoire libanais. Bien que l'ALP restait légalement sous égide de l'OLP, les relations entre les deux entités se sont fortement réduites en raison de ces oppositions et combats au profit de l'occupation syrienne du Liban[11]. Cette contradiction s'est fortement renforcée, premièrement, lorsqu'à partir des années 1980 le régime syrien a imposé des restrictions de déplacement, à la liberté d'expression, procédé à des arrestations et commis des mauvais traitements à l'encontre des Palestiniens de Syrie ainsi que du Liban[12]. Deuxièmement, la contradiction entre le rattachement officiel de l'ALP à l'OLP et leur séparation *de facto* s'est accentuée à la suite de la signature des Accords d'Oslo de 1993 : en dépit de la création de l'Autorité nationale palestinienne (ANP), la Syrie a refusé de reconnaître cette dernière jusqu'au 18 juillet 2011, sous la présidence de Bachar El-Assad, dans un contexte de début de guerre en Syrie[13]. Ces contradictions et ambivalences ont persisté durant la guerre

[7] Etats-Unis, CIA, FOIA, 16/09/1966 m.à.j. 16/09/2016, url ; Action Group for Palestinians of Syria/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url ; PARKINSON Sarah, 2023, url
[8] Al-Shabaka (BATRAWI Samar), 29/01/2017, url ; Action Group for Palestinians of Syria/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url ; EUAA, 07/2026, url ; Minority Rights Group, m.à.j. 03/2018, url
[9] Association France Palestine Solidarité (PICAUDOU Nadine), 01/03/2005, url
[10] Al-Shabaka (BATRAWI Samar), 29/01/2017, url ; Minority Rights Group, m.à.j. 03/2018, url ; Action Group for Palestinians of Syria/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url ; The New Arab (BAHAH Mawada), 06/01/2025, url
[11] Al-Shabaka (BATRAWI Samar), 29/01/2017, url ; Action Group for Palestinians of Syria/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url ; Minority Rights Group, m.à.j. 03/2018, url ; PARKINSON Sarah, 2023, url
[12] Minority Rights Group, m.à.j. 03/2018, url
[13] ONU, Conseil de sécurité, 09/04/2024, url ; AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url

syrienne (2011-2024), à la fois entre Palestiniens, entre organisations armées palestiniennes, ainsi qu'avec le régime (voir 3.).

2. Organisation et fonctionnement dans le contexte syrien

2.1. Rattachement institutionnel et conscription

A la suite de la création de l'ALP, la plupart des officiers palestiniens engagés dans l'armée syrienne ont été transférés à l'ALP. Les Palestiniens de Syrie ont ensuite, sauf exceptions (voir *infra*), réalisé leur service militaire au sein de l'ALP, en tant qu'entité rattachée au commandement syrien – en dépit du rattachement légal à l'OLP[14].

Selon un rapport COI de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada datant du 22 novembre 2013, les informations relatives au rattachement institutionnel des Palestiniens à l'armée syrienne et les règles de leur conscription apparaissent comme contradictoires, selon les propos récoltés auprès d'Asem Khalil, professeur agrégé de droit à l'université de Bir Zeit. En effet, selon lui, conformément à la loi n°260 de 1956, « les Palestiniens qui vivaient en Syrie au moment de l'entrée en vigueur de cette loi sont considérés comme des Syriens d'origine pour tout ce qui est prévu par la loi et les règlements valides en droit à propos du droit au [...] service national, et ce, en conservant leur nationalité d'origine ». De plus, selon Tariq Hammoud, coordonnateur du Groupe de travail sur les Palestiniens en Syrie, les Palestiniens arrivés après 1956 n'auraient pas été astreints au service militaire, cette obligation concernant seulement les Palestiniens arrivés en 1948 et leurs descendants. Néanmoins, ces informations sont contradictoires avec les autres sources fiables récoltées jusqu'en 2013 et contenus dans ledit rapport, ainsi qu'avec les sources récoltées après cette date (voir *infra*). Toutes ces sources semblent au contraire indiquer que l'ensemble des Palestiniens de Syrie étaient astreints au service militaire[15].

Les sources récoltées hors dudit rapport de 2013 s'accordent à considérer que les Palestiniens de Syrie âgés de 18 à 42 ans sont, au moins jusqu'à la chute du gouvernement de Bachar El-Assad en décembre 2024, soumis au service militaire obligatoire pour une durée de 18 à 21 mois, ainsi qu'à un service de réserve étendu jusqu'à 42 ans[16]. Il serait également possible de se porter volontaire, selon des conditions non précisées[17]. Selon un rapport dédié à la conscription militaire de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) d'avril 2021, à partir de 2018 le régime bassiste a commencé à démobiliser les conscrits les plus anciens et étant en service depuis 2010. De plus, « les unités palestiniennes de l'armée arabe syrienne (AAS) démobilisaient des conscrits ayant effectué une période de service de 4 à 5 ans ». Néanmoins, un article du 15 février 2019 de l'ONG AGPS rapportait au contraire que l'ALP refusait la démobilisation des conscrits à la fin de leur service militaire[18].

Enfin, toujours selon le rapport EUAA, jusqu'à la chute du régime en 2024, la loi syrienne sur le service militaire permet aux hommes, Syriens comme Palestiniens enregistrés en Syrie, d'obtenir une exemption de service militaire en s'acquittant d'une somme, appelée *Badal Al-Naqdi*. Toutefois, cette exemption ne s'appliquait qu'aux personnes résidant à l'étranger et n'était pas autorisée aux réservistes[19]. Le rapport COI précité de 2013 précise que des dérogations au service militaire existaient pour les Syriens, sans spécifier si elles s'appliquaient également aux Palestiniens : « invalidité permanente, si l'appelé est le seul fils de ses parents, si un de ses frères est mort en effectuant son service militaire ou s'il réside dans un autre pays et a payé la redevance pour exemption. De plus, le service peut être repoussé si l'appelé est aux études »[20].

[14] Arab Center for Research and Policy Studies (HASSAN Salah), 10/2012, url ; Al-Shabaka (BATRAWI Samar), 29/01/2017, url ; SZYDZISZ Marcin, 2017, url ; Atlantic Council (ROLLINS Tom), 19/07/2017, url ; The New Arab (BAHAH Mawada), 06/01/2025, url ; DIDR, 05/12/2016, url
[15] Canada, CISR, 22/11/2013, url
[16] DIDR, 05/12/2016, url ; EUAA, 03/04/2021, url
[17] AGPS, 15/11/2021, url ; AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url
[18] EUAA, 03/04/2021, url ; AGPS, 15/02/2019, url
[19] EUAA, 03/04/2021, url
[20] Canada, CISR, 22/11/2013, url

2.2. Financement et organisation

2.2.1. Financement

La recherche en sources ouvertes n'a pas permis de récolter suffisamment d'informations actualisées à propos du financement de l'ALP en Syrie. Le rapport de la CIA du 16 septembre 1966 affirme que, à cette date, l'ALP, via l'OLP, recevait des financements de la part des Etats membres de la Ligue arabe[21]. Dans les années 1970, tout en continuant à recevoir des contributions financières de ces Etats, notamment en raison de difficultés financières structurelles, l'OLP s'est efforcée de contribuer au paiement des salaires des membres de l'ALP à travers son Fonds national. Selon l'étude précitée de l'AGPS/DRSC, qui se fonde sur le site officiel de l'OLP, cette dernière aurait continué de financer l'ALP à travers son Fonds national, qui agit depuis la création de l'ANP en tant que ministère des Finances[22]. Durant le conflit en Syrie (2011-2024), l'AAS armait, formait et finançait également l'ALP[23].

2.2.2. Organisation fonctionnelle

Selon une étude du Centre arabe pour la recherche et les études politiques (Institut d'études supérieures de Doha) d'octobre 2012, à la suite de sa scission *de facto* avec l'OLP (voir 1.2.2.), l'ALP répond à l'Etat-major de l'AAS. Celui-ci nomme le Chef d'Etat-major et les commandants des unités de l'ALP[24]. Jusqu'à son décès en 2020, le Chef d'Etat-major de l'ALP était Muhammad Tarek Al-Khadra, Palestinien né à Safed en Palestine mandataire en 1941 et réfugié en Syrie en 1948. Celui-ci a notamment fortement contribué au rapprochement de l'ALP avec l'AAS et le régime syrien[25]. Le 3 septembre 2020, le général Muhammad Al-Salti, né en 1945, est nommé chef d'Etat-major. Ce dernier fait depuis 2022 l'objet de sanctions internationales (voir 3.2.2.)[26].

Les sources ouvertes récoltées demeurent imprécises, voire parfois contradictoires, quant à l'organisation concrète de l'ALP. Selon toute vraisemblance, historiquement l'ALP se composait de trois brigades : Aïn Jalout en Egypte ; Badr (antérieurement Al-Yarmouk) en Jordanie ; Qadisiya en Irak ; Hattin en Syrie. Pourtant, le rapport AGPS/DRSC d'octobre 2018 affirme qu'à la suite des Accords d'Oslo en 1993, des membres des brigades Badr et Aïn Jalout ont quitté la Syrie – n'étant donc plus en Jordanie et en Egypte après en avoir été chassées – pour rejoindre les rangs de l'ANP. Quoi qu'il en soit, ce rapport comme un article d'investigation de la chaîne d'information qatarie prorévolution syrienne *Syria TV* datant du 22 janvier 2021 s'accordent à considérer qu'il existe, durant le conflit syrien, trois brigades de l'ALP, réparties sur différents sites :

- La brigade Hattin, basée sur le site militaire de Qatana (gouvernorat de Damas et ses environs) et dirigée au moins jusqu'en octobre 2018 par le brigadier général Ahmad Hassan. Selon un article du quotidien indépendant *Al-Modon* en date du 18 avril 2022, le régime syrien aurait ordonné à l'ALP d'évacuer, au moins temporairement, ses positions et camps à proximité de la base militaire de Qatana en direction de Khan El-Shih (à environ 12kms), en raison de raids israéliens menés à la frontière et près de la base[27] ;
- La brigade Ajnadayn, basée dans le massif du Mont Hermon (gouvernorat de Damas et ses environs) et dirigée au moins jusqu'en octobre 2018 par le brigadier général Mohammed Tarek Abu Srur ;
- La brigade Qadisiya, basée à Sweïda (gouvernorat de Sweïda) et rattachée à la 5ème division mécanisée de l'AAS et dirigée au moins jusqu'en octobre 2018 par le brigadier général Suleiman Ahmad Ibrahim.

[21] Etats-Unis, CIA, FOIA, 16/09/1966 m.à.j. 16/09/2016, url
[22] AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url
[23] Arab Center for Research and Policy Studies (HASSAN Salah), 10/2012, url ; AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url
[24] Arab Center for Research and Policy Studies (HASSAN Salah), 10/2012, url
[25] AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url ; The Amit Terrorism and Intelligence Research Institute, 19/03/2018, url ; The Syrian Observer, 07/08/2020, url
[26] République française, ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, Direction générale du Trésor, n.d., url ; AGPS, 24/07/2022, url
[27] Al-Modon, 18/04/2022, url

Des bataillons de « soutien » existent hors de ces brigades (dont les bataillons 412 et 413), tandis qu'un 4ème site principal fait office de centre de formation pour les recrues de l'ALP : l'Institut Basel El-Assad pour l'entraînement militaire, basé à Masyaf (gouvernorat de Hama)[28].

Le rapport de l'AGPS/DRSC comme l'article de *Syria TV* signalent également l'existence de plusieurs directions administrative :

- Le commandement de l'Etat-major, dont le siège se trouve soit à Mouadamiyat al-Cham soit à Artoz ;
- La direction de l'orientation politique et morale, dirigée au moins jusqu'en octobre 2018 par le brigadier général Nabil Yakoup ;
- La direction du renseignement militaire en tant que structure rattachée et basée à Mazzeh (Damas), vraisemblablement dirigée au moins jusqu'en octobre 2018 par le brigadier général Fayez Pacha ;
- La direction de l'armement ;
- La direction de l'approvisionnement et du ravitaillement ;
- La direction de la justice militaire ;
- La direction de l'organisation et de l'administration ;
- La direction des véhicules[29].

Ces deux sources précisent, enfin, que plusieurs autres sites dépendaient de l'ALP, dont : la prison militaire de Jaramana ; l'hôpital militaire et l'administration financière du camp de Yarmouk[30].

Selon le rapport de l'AGPS/DRSC, l'ALP disposait « d'armes légères, de mortiers, de roquettes, de véhicules blindés de transport de troupes BTR-152, de chars T-34/85 »[31].

3. Positionnement et actions durant la guerre syrienne (2011-2024)

3.1. Soutien au régime baathiste syrien

3.1.1. Un paysage politique palestinien divisé

Dans le contexte de la guerre (2011-2024), les Palestiniens de Syrie ont été divisés sur le plan politique et arboré diverses postures[32]. Ainsi, la sociologue Valentina Napolitano, entre autres, rappelle que les Palestiniens disposaient en Syrie d'espaces de mobilisation contraints dès avant le déclenchement de la révolution en 2011. En effet, si une grande partie du spectre politique palestinien était représentée, l'activité des organisations politiques et associatives se limitait à la cause palestinienne et évitait les problématiques proprement syriennes[33].

Durant le déclenchement de la révolution de 2011, la majorité des Palestiniens ont tenté de conserver une posture neutre, notamment afin « d'empêcher à tout prix les tentatives du régime de les désigner comme les boucs émissaires de la contestation », ayant en mémoire des conflits antérieurs (Jordanie en 1970, guerre du Liban de 1975-1990, guerre du Golfe de 1990-1991). Toutefois, certains Palestiniens ont dès le début contribué à l'insurrection syrienne en participant aux manifestations pacifiques, en accueillant dans les camps – en particulier celui de Yarmouk – des Syriens touchés par la répression, ainsi que pour s'opposer aux milices et factions palestiniennes proches du régime assadien. A partir de 2012, ces opposants palestiniens se sont progressivement engagés dans la lutte contre le régime de Bachar El-Assad lui-même[34].

[28] AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url ; Syria TV (MAHMOUD Fady), 22/01/2021 m.à.j. 11/05/2023, url ; The Amit Terrorism and Intelligence Research Institute, 19/03/2018, url ; PRC, 03/02/2021, url
[29] AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url ; Syria TV (MAHMOUD Fady), 22/01/2021 m.à.j. 11/05/2023, url
[30] AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url ; Syria TV (MAHMOUD Fady), 22/01/2021 m.à.j. 11/05/2023, url
[31] AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url
[32] Minority Rights Group, m.à.j. 03/2018, url ; DIDR, 05/12/2016, url
[33] NAPOLITANO Valentina, 2022, url ; Chronique de Palestine (BATRAWI Samar), 04/06/2019, url
[34] Minority Rights Group, m.à.j. 03/2018, url ; DIDR, 05/12/2016, url ; NAPOLITANO Valentina, 2022, url

Inversement, plusieurs factions ont porté allégeance au régime syrien : l'Armée de libération de la Palestine (ALP), le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), le FPLP-CG, Fatah Al-Intifida ou encore le Fatah à travers le rétablissement des relations avec Bachar El-Assad en 2015 après une période de relative neutralité, entre autres[35]. Selon la docteure en études sécuritaires Samara Batrawi, dans un article du 4 juin 2019 pour le média en ligne *Chronique de Palestine*, l'allégeance de l'ALP et d'autres factions au régime syrien tient, entre autres facteurs, au fait qu'elles « se décrivent à travers le terme de résistance laïque, où nationalisme arabe et résistance syrienne sont liés à la cause palestinienne. Leur rhétorique est conforme au paradigme panarabe et antisioniste du parti Baas syrien. L'attrait d'une position laïque est également amplifié par la montée des factions islamistes et salafistes djihadistes combattant le régime syrien, ce qui contribue à dépeindre faussement le casse-tête syrien comme un choix entre laïcité et extrémisme »[36].

De plus, en raison de son rattachement institutionnel au régime syrien, l'ALP a régulièrement été utilisée par ce même régime pour combattre des organisations rebelles (voir 3.2.1.), créant des oppositions réprimées sévèrement par le gouvernement syrien. A cet égard, le politologue Jean-Pierre Filiu considère que le régime baathiste a généralement utilisé la question palestinienne comme une « marchandise » pour valoriser ses propres intérêts[37].

3.1.2. Recrutements forcés et défections

En raison de la perpétuation de la conscription militaire obligatoire durant la guerre, selon plusieurs articles de l'AGPS publiés en 2017 et 2019, un nombre non précisé de Palestiniens a fait défection, fuyant la Syrie ou se réfugiant à l'intérieur de zones non contrôlées par le gouvernement syrien. Les défections ont également augmenté à la suite de la perpétration par l'ALP de violations de droits humains (voir 3.2.2.) à l'encontre des civils. L'AGPS signale, le 15 novembre 2021, une nouvelle hausse des défections au sein de l'ALP en raison de l'augmentation de l'impact psychologique du conflit et des mauvais traitements infligés aux soldats par le commandement, incluant du travail forcé[38]. Certains Palestiniens, avant la conscription ou tandis qu'ils servaient au sein de l'ALP, auraient également fait défection afin de joindre des groupes d'opposition. Certains enfin ont, en raison de leur défection, été tués après avoir été arrêtés, détenus et torturés par les autorités syriennes[39].

De plus, comme le souligne notamment le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dans un rapport du 3 novembre 2017 : « dans les zones contrôlées par le gouvernement, les hommes palestiniens en âge d'être appelés risqueraient, selon certaines informations, d'être enrôlés de force par les forces gouvernementales et progouvernementales. Certains rapports affirment que des groupes palestiniens progouvernementaux auraient recruté des enfants dans leurs rangs »[40]. L'AGPS, de même que l'organisation non gouvernementale londonienne *Palestinian Return Centre*, ont, au moins entre 2017 et 2021, rapporté des centaines de recrutements forcés de Palestiniens au sein de l'ALP. Ces Palestiniens ont par exemple été enlevés lors de passages à des checkpoints, tandis que d'autres l'ont été depuis leur domicile ou leur abri après leur défection. Un article d'investigation du think-tank *Arab Reform Initiative* du 17 janvier 2019 rapporte également que les autorités syriennes ont, durant le conflit, utilisé les « accords de réconciliation » dans les zones dont elles avaient repris le contrôle comme des leurres afin d'arrêter et forcer la conscription de Palestiniens et de Syriens. Le 7 juin de la même année, le journal indépendant *The Syrian Observer* rapportait une nouvelle vague de recrutements forcés de Palestiniens au sein de l'ALP, incluant ceux dont l'autorisation de report pour études expiraient en mars 2019[41].

Enfin, plusieurs sources évoquent l'utilisation par le gouvernement syrien de techniques ayant contribué à forcer l'allégeance de l'ALP ainsi que la conscription militaire des Palestiniens. Un article académique d'Ashraf Mousa pour le Centre d'études syriennes (Université de Saint-Andrews, Ecosse) datant de 2019 explique à ce titre que le régime syrien a assassiné un certain nombre d'officiers de l'ALP qui

[35] Arab Center for Research and Policy Studies (HASSAN Salah), 10/2012, url ; Minority Rights Group, m.à.j. 03/2018, url ; Chronique de Palestine (BATRAWI Samar), 04/06/2019, url
[36] Chronique de Palestine (BATRAWI Samar), 04/06/2019, url
[37] Arab Center for Research and Policy Studies (HASSAN Salah), 10/2012, url ; The Amit Terrorism and Intelligence Research Institute, 19/03/2018, url ; Chronique de Palestine (BATRAWI Samar), 04/06/2019, url
[38] AGPS, 15/11/2021, url
[39] AGPS, 29/04/2017, url ; id., 27/06/2019, url ; The Syrian Observer, 07/06/2019, url
[40] ONU, HCR, 03/11/2017, url
[41] AGPS, 29/04/2017, url ; id., 27/06/2019, url ; PRC, 03/02/2021, url ; Arab Reform Initiative (MACHARIS Olivia), 17/01/2019, url ; The Syrian Observer, 07/06/2019, url

refusaient d'inclure l'ALP dans le conflit, de sorte à entraîner les autres Palestiniens dans celui-ci[42]. Similairement, en février 2015, le gouvernement syrien a exécuté 5 officiers de l'ALP à Qatana (proximité de Damas) après qu'ils ont refusé d'obéir à l'ordre de déployer leurs soldats à Deraa, dans un contexte où d'autres soldats avaient déjà fait défection pour s'opposer au bombardement du camp de Deraa[43]. Plusieurs sources relatent également l'enlèvement le 28 juin 2012 de 16 ou 17 soldats de l'ALP, résidents du camp d'Al-Neyrab à proximité d'Alep, qui rentraient en bus depuis le camp d'entraînement de Masyaf, et leur assassinat un mois plus tard. L'ALP et le régime syrien ont accusé des groupes rebelles djihadistes, tandis que des sources d'investigation estiment probable que ces assassinats aient été commis par les forces de sécurité du régime, afin de créer la panique et d'accélérer la conscription des Palestiniens du camp d'Al-Neyrab. Le gouvernement syrien a, en outre, armé des factions palestiniennes à l'intérieur des camps, incluant ceux de Yarmouk, Al-Neyrab et Ein- Al-Tal. Le rapport précité de l'AGPS/DRCS en date du 24 octobre 2018 ajoute d'autres techniques, en particulier : l'obtention du soutien d'autres bataillons et ONG palestiniens qui exigent ensuite l'intervention de l'ALP ; l'épuisement des Palestiniens par le siège et la famine en particulier dans le camp de Yarmouk à partir de décembre 2012, faisant apparaître la conscription comme un « moindre mal » ; l'acheminement de groupes djihadistes, spécifiquement de l'Etat islamique (EI), près de zones contrôlées par l'ALP afin de provoquer des affrontements et de motiver les recrutements, notamment à Sweïda et dans le sud de Damas en 2018[44].

3.2. Activités durant la guerre

3.2.1. D'une implication civile à militaire

Les auteurs du rapport de l'AGPS/DRSC du 24 octobre 2018 considèrent que le régime syrien, de même que le commandement de l'ALP probassiste, a progressivement impliqué l'ALP dans le conflit, d'abord en lui ordonnant de protéger des infrastructures civiles (voir *infra*), puis en provoquant des affrontements avec l'opposition avant de l'engager pleinement dans les combats. De plus, l'ALP aurait progressivement été poussée à combattre en coordination avec les milices palestiniennes créées, armées et soutenues par le régime syrien, à l'instar de la Brigade Al-Quds dans les deux camps palestiniens d'Alep[45].

Dans ce contexte, le nombre exact de soldats de l'ALP demeure difficile à établir. En effet, le rapport du 19 mars 2019 du Centre israélien Meir Amit estime que les groupes armés palestiniens, tous confondus, totalisaient environ 5 000 « opératifs », incluant ceux de l'ALP. Pourtant, le même rapport indique que l'ALP comptait 6 000 soldats, dont 3 000 avaient combattu au côté de l'armée syrienne durant la guerre. Cette dernière estimation semble confirmée par le rapport AGPS/DRSC, qui se fonde sur les déclarations de l'ancien chef d'Etat-major de l'ALP, Mohammed Tarik Al-Khadra[46].

L'ALP a combattu dans de nombreuses provinces syriennes à partir de 2012. A ce titre, les rapports séparés de l'AGPS/DRSC d'octobre 2018 et du Centre arabe pour la recherche et les études politiques d'octobre 2012 s'accordent à considérer que l'ALP était restée relativement inactive jusqu'en août 2012, date à laquelle elle a été déployée à proximité de la centrale thermique de Tichrine (voir *supra*), ainsi que de la Station d'épuration des eaux usées d'Adra, dans la banlieue de Damas, afin de les protéger[47]. Selon les sources récoltées, l'ALP a plus spécifiquement participé aux combats à la fois à l'intérieur des camps de réfugiés palestiniens, dont celui de Yarmouk, ainsi que dans les zones suivantes : Damas et sa banlieue, dont la Ghouta orientale (voir 3.2.2.) ; dans une moindre mesure dans les provinces de Homs, Hama, Sweïda, Alep et Deir Ez-Zor. Selon le rapport précité du Centre Meir Amit, les forces de l'ALP ont « subi de lourdes pertes, leurs capacités militaires sont faibles par rapport à celles des

[42] MOUSA Ashraf, 18/05/2020, url ; Syria TV (MAHMOUD Fady), 22/01/2021 m.à.j. 11/05/2023, url
[43] Arab Center for Research and Policy Studies (HASSAN Salah), 10/2012, url ; AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url
[44] Pro-Justice, 10/2018, url ; LEENDERS Reinoud, ALJASEM Ali, 05/2025, url ; Tribunal de grande instance de La Haye, 22/01/2024, url ; DW, 04/08/2015, url ; MOUSA Ashraf, 18/05/2020, url ; ECCHR, n.d., url ; AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url
[45] AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url
[46] The Amit Terrorism and Intelligence Research Institute, 19/03/2018, url ; AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url
[47] Arab Center for Research and Policy Studies (HASSAN Salah), 10/2012, url ; AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url

nouvelles unités mises en place pendant la guerre, et leur loyauté envers le régime a été remise en question à plusieurs reprises »[48].

De nombreux assassinats de soldats de l'ALP ont effectivement émaillé la période de militarisation du conflit, dont celui des 16 soldats originaires du camp d'Al-Neyrab à la mi-2012 (voir 3.1.2.), soit par des groupes mal ou non identifiés, soit présumément par le régime assadien à des fins d'instrumentalisation des Palestiniens de Syrie (voir *supra*)[49]. D'autres soldats de l'ALP sont également morts lors de combats, bien que leur nombre exact n'ait pas pu être déterminé. En effet, le dernier bilan humain au sein de l'ALP s'élevait à au moins 277 morts au 7 juin 2019[50].

3.2.2. Violations de droits humains

Au cours de la guerre en Syrie, les groupes palestiniens prorégime ont coopéré avec les forces gouvernementales. Les groupes palestiniens ont également coopéré entre eux, par exemple entre milices locales, afin de réprimer les opposants, y compris les Palestiniens anti-régime. Les Palestiniens de Syrie ont à ce titre, été auteurs comme victimes de violations de droits humains[51].

Selon le rapport AGPS/DRSC, entre 2011 sa date de publication le 24 octobre 2018, l'ALP en particulier a présumément participé ou été impliquée par des tiers dans des violations de droits humains au profit du régime bassiste, notamment sous la forme de : tirs d'artillerie et de bombardements visant des zones civiles ; assiégement de civils ; terrorisation de civils ; participation à l'évacuation forcée de zones habitées[52].

Les forces de l'ALP ont notamment participé aux combats dans la Ghouta orientale, assiégée depuis 2013 par les forces gouvernementales. Si l'ALP semble avoir été positionnée au moins dès 2017 dans la Ghouta orientale, le rapport du 19 mars 2019 du Centre israélien Meir Amit d'Information sur les Renseignements et le Terrorisme, de même que celui de l'AGPS/DRSC du 24 octobre 2018, considèrent que l'implication de l'ALP dans les combats de la Ghouta orientale s'est surtout étendue de janvier à février 2018. L'ALP a subi des pertes dans ses rangs, sans plus de précisions. A ce titre, un article de l'AGPS du 27 février 2018, comme le rapport précité du Centre Meir Amit, s'accordent à considérer que les soldats de l'ALP ont été contraints à participer à ces combats et que des protestions et défections avaient eu lieu à cette occasion, agrandissant des dissensions préexistantes entre la position prorégime de l'Etat-major de l'ALP et celle de ses recrues[53].

Toutefois, la recherche en source ouverte ne permet pas d'attribuer l'autorat des violations de droits humains dans la Ghouta orientale à l'ALP. En effet, le rapport de la Commission d'enquête des Nations unies sur la Syrie du 20 juin 2018 concernant le siège et la reprise de la Ghouta orientale conclut que les forces progouvernementales ont commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Toutefois, aucune mention de l'ALP n'y figure, le rapport citant toutefois d'autres groupes palestiniens prorégime : « Dans le nord-ouest, la 4ème division blindée a été renforcée par la Liwa Al-Quds (Brigade de Jérusalem), une milice propalestinienne. Parmi les autres combattants des milices figuraient des membres de l'unité d'élite Qawat Al-Nimr (Forces du Tigre) et de la Garde nationaliste arabe, cette dernière étant composée de volontaires. D'autres groupes plus modestes, tels que les Forces du Bouclier d'Al-Aqsa, ont également pris part à l'offensive »[54].

Selon le rapport de l'ONG Pro-Justice d'octobre 2018, un autre exemple significatif a trait à l'utilisation, par le commandant de la 1ère division de l'AAS, Zuhair El-Assad, des milices palestiniennes et de l'ALP dans la commission de crimes contre des civils. En effet, selon le rapport, Zuhair El-Assad – qui fait depuis le 29 juillet 2020 l'objet de sanctions états-uniennes – « a intégré de nombreux combattants de l'Armée de libération de la Palestine dans des opérations militaires menées en collaboration avec le

[48] AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url ; The Amit Terrorism and Intelligence Research Institute, 19/03/2018, url ; Arab Center for Research and Policy Studies (HASSAN Salah), 10/2012, url ;
[49] Arab Center for Research and Policy Studies (HASSAN Salah), 10/2012, url ; SALAMAH Salim, 2017, url
[50] The Syrian Observer, 07/06/2019, url ; AGPS, 29/04/2017, url ; AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url ; The Amit Terrorism and Intelligence Research Institute, 19/03/2018, url
[51] DIDR, 05/12/2016, url ; LEENDERS Reinoud, ALJASEM Ali, 05/2025, url
[52] AGPS/DRSC (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), 24/10/2018, url
[53] The Amit Terrorism and Intelligence Research Institute, 19/03/2018, url ; Syria TV (MAHMOUD Fady), 22/01/2021 m.à.j. 11/05/2023, url ; AGPS, 27/02/2018, url ; MOUSA Ashraf, 18/05/2020, url
[54] ONU, CDH, 20/06/2018, url

Département des renseignements militaires » et impliqué l'ALP dans des combats se déroulant dans la région druze de Hadar à l'ouest des environs de Damas[55].

Par ailleurs, le chef d'Etat-major de l'ALP, Muhammad Al-Salti, fait l'objet de sanctions européennes et d'une dizaine d'Etats dont la France depuis juillet 2022. En effet, dans le contexte de la guerre en Ukraine déclenchée par la Russie le 24 février 2022, Muhammad Al-Salti a contribué au recrutement de Palestiniens afin de les envoyer combattre en Ukraine pour le compte de la Russie. Les jeunes recrues palestiniennes intégraient deux centres, l'un du camp de Jaramana et l'autre du camp d'Al-Neyrab, afin d'être formés pour être déployés en Ukraine[56].

3.3. Dissolution à la suite de la chute du régime baathiste

« Le 8 décembre 2024, à l'issue d'une offensive « éclair » menée par le groupe islamiste Hayat Tahrir Al-Cham (HTC) et d'autres groupes rebelles, le président Bachar Al-Assad fuit la Syrie. La prise de Damas annonce alors la fin de la répression sanglante ayant mené à un conflit long de près de 13 ans et à l'exil de près de la moitié de la population syrienne, ainsi qu'à plus de cinq décennies de gestion dictatoriale du pays. Les nouvelles autorités, qui puisent leurs origines dans les organisations djihadistes Al-Qaïda puis le Front Al-Nosra, ont rapidement multiplié les annonces en direction de la population et des diplomaties étrangères, notamment afin de les rassurer quant à la mise en place d'un processus de transition clair et inclusif. En dépit de l'apparente mue idéologique d'HTC, méfiance et inquiétude subsistent à l'égard du groupe, connu pour sa gestion autoritaire de la poche d'Idlib dans le cadre du Gouvernement de salut syrien (GSS) depuis 2017 »[57].

Le 11 décembre 2024, les mouvements palestiniens en Syrie, incluant l'ALP, ont tenu une réunion d'urgence dans l'ambassade de Palestine à Damas, afin de s'unir et de se présenter comme corps unique auprès des nouvelles autorités. A l'issue de cette réunion, ces mouvements ont décidé de la formation d'une Agence d'action nationale palestinienne commune. Toutefois, cette agence a été dissoute rapidement après. Durant cette même période, l'ANP a assuré la sécurité des membres de l'ALP, après que HTC a exigé qu'ils rendent leurs armes et dissolvent leurs groupes armés[58].

Dans cette continuité, l'une des premières décisions du nouveau gouvernement syrien a été d'abolir la conscription militaire obligatoire, pour les Syriens comme pour les Palestiniens, de dissoudre l'ALP et de créer une nouvelle armée nationale, fondée sur le volontariat et qui intègrerait les Palestiniens[59].

Selon un article du think-tank *Arab Center Washington DC* en date du 21 mars 2025, le président *de facto*, Ahmed Al-Charaa, a à ce titre indiqué que sous son gouvernement, la Syrie ne servirait pas de base pour lancer des attaques à l'encontre d'autres Etats, de même qu'elle continuerait d'adhérer à l'Accord de désengagement entre Israël et la Syrie de 1974. Inversement, le Premier ministre israélien a violé et mis fin à cet accord le 12 décembre 2024, avec la capture d'avant-postes dans le plateau du Golan occupé et le bombardement de sites militaires syriens, incluant la base militaire de Qatana[60].

[55] Pro-Justice, 10/2018, url ; Etats-Unis, Département d'Etat, 29/07/2020, url
[56] République française, ministère de l'Economie, DGT, n.d., url ; Open Sanctions, m.à.j. 26/06/2026, url ; Al-Estiklal, 2022, url
[57] DIDR, 04/02/2025, url
[58] Institute for Palestine Studies, 21/03/2025, url ; Action Group for Palestinians of Syria, 21/01/2025, url
[59] Institute for Palestine Studies, 21/03/2025, url ; Arab Center Washington DC, 21/03/2025, url ; Action Group for Palestinians of Syria, 21/01/2025, url ; Al-Akhbar (DARWISH Hayyan), 01/08/2025, url
[60] L'Orient-Le-Jour (MOUDALLAL Dany), 12/12/2024, url ; République française, MEAE, 24/03/2025, url ; Arab Center Washington DC, 21/03/2025, url ; Al-Akhbar (DARWISH Hayyan), 01/08/2025, url ; VOA News, 17/12/2024, url

Bibliographie

Sites web consultés entre juillet et septembre 2026.

Documents DIDR

DIDR, « Syrie : Point de situation à la suite de la chute de l'Etat baathiste et de son président, Bachar al-Assad », Ofpra, 04/02/2025.
https://www.ofpra.gouv.fr/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=/sites/default/files/ofpra_flora/2502_syr_point_de_situation_164710_web.pdf

DIDR, « Situation des palestiniens », Ofpra, 05/12/2016.
https://www.ofpra.gouv.fr/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=/sites/default/files/ofpra_flora/1612syrsituationdespalestiniens.pdf

Texte juridique

Tribunal de grande instance de La Haye – Droit pénal, Rb. Den Haag, 22-01-2024, nr. 71/122211-22 vertaling (Tribunal de La Haye, 22 janvier 2024, n° 71/122211-22 – traduction), 22/01/2024.
https://www.inview.nl/document/idd5cd3fc947104886a049cf037f919e59/rb-den-haag-22-01-2024-nr-71-122211-22-vertaling?ctx=WKNL_CSL_10000001&tab=tekst&utm

Organisations intergouvernementales

Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA), « Syria: Country Focus », 07/2026.
https://www.euaa.europa.eu/syria-country-focus

Nations unies (ONU), Conseil de sécurité, « Identical letters dated 2 April 2024 from the Permanent Representatives of Mauritania, Saudi Arabia and Uganda to the United Nations addressed to the Secretary-General, the President of the General Assembly and the President of the Security Council », A/78/846-S/2024/283, 09/04/2024.
https://docs.un.org/en/A/78/846

Nations unies (ONU), « UN marks 75 years since displacement of 700,000 Palestinians », 15/05/2023.
https://www.un.org/unispal/fr/histoire-de-la-question-de-palestine/

Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA), « EASO Syria Military Service. Country of Origin Information Report », 03/04/2021.
https://www.euaa.europa.eu/sites/default/files/publications/2021_04_EASO_COI_Report_Military_Service.pdf

Nations unies (ONU), Conseil des droits de l'Homme (CDH), « The siege and recapture of eastern Ghouta. Conference room paper of the Independent International Commission of Inquiry on the Syrian Arab Republic », 20/06/2018.
https://www.ohchr.org/sites/default/files/hrbodies/hrc/regularsessions/session38/documents/A_HRC_38_CRP_3_EN%20%281%29.pdf

Nations unies (ONU), Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), « International Protection Considerations with Regard to People Fleeing the Syrian Arab Republic Update V », 03/11/2017.
https://www.ecoi.net/en/file/local/1416983/90_1509950296_2017-11-03-unhcr-syria-protection-considerations-v.pdf

Institutions nationales

République française, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), « Syrie - Q&R - Extrait du point de presse », 24/03/2025.
https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/presse-et-ressources/decouvrir-et-informer/actualites/syrie-qr-extrait-du-point-de-presse

Etats-Unis, Département d'Etat, « Désignations dans le cadre des sanctions contre la Syrie », 29/07/2020.
https://2017-2021-translations.state.gov/2020/07/29/designations-dans-le-cadre-des-sanctions-contre-la-syrie/

Etats-Unis, Central Intelligence Agency (CIA), Freedom of Information Act (FOIA), « THE PALESTINE LIBERATION ARMY », 16/09/1966 m.à.j. 16/09/2016.
https://www.cia.gov/readingroom/document/cia-rdp79t00826a001200010044-4

Canada, Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR), Direction des recherches, « SYR104658.EF. Syrie : information sur les droits et les obligations prévus par la loi pour un Palestinien qui possède un titre de voyage syrien, y compris information indiquant s'il doit effectuer le service militaire; si les droits et les obligations s'appliquent aux Palestiniens qui ont résidé à l'extérieur du pays pendant la majeure partie de leur vie et qui ne s'y sont rendus que brièvement (2009-novembre 2013) », 22/11/2013.
https://www.irb-cisr.gc.ca/fr/renseignements-pays/rdi/Pages/index.aspx?doc=455170&pls=1

République française, ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, Direction générale du Trésor, « Gel des avoirs. AL-SALTI Muhammad », n.d.
https://gels-avoirs.dgtresor.gouv.fr/Gels/RegistreDetail?idRegistre=4880

Organisations non gouvernementales

Action Group for Palestinians of Syria (AGPS), « What happened to the Palestinian Liberation Army? », 21/01/2025.
https://actionpal.org.uk/en/post/13943

Action Group for Palestinians of Syria (AGPS), « من بينهم القائد العام لـ "جيش التحرير الفلسطيني".. عقوبات أوروبية على فلسطينيين بتهمة تجنيد مرتزقة » (« Parmi eux figure le commandant en chef de l'« Armée de libération palestinienne »… Des sanctions européennes à l'encontre de Palestiniens accusés de recruter des mercenaires »), 24/07/2022.
https://actionpal.org.uk/post/17551

Action Group for Palestinians of Syria (AGPS), « Draft Evasion Increasingly Reported by Palestine Liberation Army in Syria », 15/11/2021.
https://actionpal.org.uk/en/post/12457

Palestinian Return Centre (PRC), « Dozens of Palestinian Refugees Forced into Military Conscription in Syria », 03/02/2021.
https://prc.org.uk/en/news/3572/dozens-of-palestinian-refugees-forced-into-military-conscription-in-syria

Action Group for Palestinians of Syria (AGPS), « Palestinians in Syria Raise Concerns over Forced Military Conscription », 27/06/2019.
https://actionpal.org.uk/en/post/8824

Action Group for Palestinians of Syria (AGPS), « Palestine Liberation Army Refuses to Lay Off Conscripts after End of Military Service », 15/02/2019.
https://actionpal.org.uk/en/post/8309

Pro-Justice, « Blacklist: Violations Committed by the Most Prominent Syrian Regime Figures and How to Bring Them to Justice », 10/2018.
https://pro-justice.org/wp-content/uploads/2019/10/The-Blacklist.pdf

Action Group for Palestinians of Syria/Democratic Republic Studies Center (DRSC) (FAKER AL-DEEN Yousif, ALKHATEEB Homam), « The Palestinian Liberation Army in the Syrian War », 24/10/2018.
https://sl-center.org/wp-content/uploads/2018/11/PLA-in-the-Syrian-War1-converted.pdf

Minority Rights Group, « Palestinians in Syria », m.à.j. 03/2018.
https://minorityrights.org/communities/palestinians-4/

Action Group for Palestinians of Syria (AGPS), « Leadership of the Palestine Liberation Army forces the recruits to fight in Ghouta », 27/02/2018.
https://actionpal.org.uk/en/post/6689

Organisation mondiale contre la torture (OMCT), « Campagne de diffamation à l'encontre de Shawan Jabarin et Nada Kiswanson », 10/11/2017.
https://www.omct.org/fr/ressources/appels-urgents/ongoing-smear-campaign-against-mr-shawan-jabareen-and-ms-nada-kiswanson

Action Group for Palestinians of Syria (AGPS), « Thousands of Palestinians Flee War-Torn Syria over Forced Conscription », 29/04/2017.
https://actionpal.org.uk/en/post/5078

Association France Palestine Solidarité (PICAUDOU Nadine), « Le Mouvement national palestinien (1950-1988) », 01/03/2005.
https://www.france-palestine.org/Le-Mouvement-national-palestinien

Ouvrages

PARKINSON Sarah, « Beyond the Lines. Social Networks and Palestinian Militant Organizations in Wartime Lebanon », Cornell University Press, 2023, 270p.
https://www.degruyterbrill.com/document/doi/10.1515/9781501766305/html

NAPOLITANO Valentina, « Les Palestiniens de Syrie dans la révolution et le conflit », dans COQUIO Catherine, HUBRECH Joël, MANSOUR Naïla, MARDAM-BEY Farouk, « Syrie, le pays brûlé (1970-2021). Le livre noir des Assad », Editions du Seuil, 2022.
https://hal.science/hal-04315406v1/document

PICAUDOU Nadine, « Les Palestiniens, un siècle d'histoire », Editions complexe, coll. « Questions au XX^{e} s. », 1997, 335 p.
https://www.librairie-ledivan.com/livre/9782870276464-les-palestiniens-un-siecle-d-histoire-le-drame-inacheve-nadine-picaudou/

Think-tanks, universités et centres de recherches

LEENDERS Reinoud, ALJASEM Ali, « Revisiting Counter-revolutionary Repression and Mass Regime Violence in Syria, 2011-2012 », Project on Middle East Political Science (POMEPS) Studies, n°55, 05/2025, p.10-17.
https://pomeps.org/revisiting-counter-revolutionary-repression-and-mass-regime-violence-in-syria-2011-2012

Institute for Palestine Studies, « The Palestinians in Syria: Their Situation Under the New Political Regime », 21/03/2025.
https://www.palestine-studies.org/en/node/1657147

Arab Center Washington DC, « A New Opportunity for Palestinians in Syria », 21/03/2025.
https://arabcenterdc.org/resource/a-new-opportunity-for-palestinians-in-syria/

MOUSA Ashraf, « Palestinians in the Syrian Uprising: The Situation on the Ground », Syria Studies, Vol. 11, n°2, 18/05/2020.
https://cvir.st-andrews.is.ed.ac.uk/index.php/syria/article/view/2014

Arab Reform Initiative (MACHARIS Olivia), « Palestinian Refugees of Syria's Yarmouk Camp: Challenges and Obstacles to Return », 17/01/2019.
https://www.arab-reform.net/publication/palestinian-refugees-of-syrias-yarmouk-camp-challenges-and-obstacles-to-return/

The Amit Terrorism and Intelligence Research Institute, « Armed Palestinian forces, militias and organizations handled by the Syrian regime in the Syrian civil war », 19/03/2018.
https://www.terrorism-info.org.il/en/armed-palestinian-forces-militias-organizations-handled-syrian-regime-syrian-civil-war/

Les Clés du Moyen-Orient (CHAIGNE-OUDIN Anne-Lucie), « Organisation de Libération de la Palestine (OLP) », 09/03/2010 m.à.j. 23/01/2018.
https://www.lesclesdumoyenorient.com/Organisation-de-Liberation-de-la-Palestine-OLP.html

Atlantic Council (ROLLINS Tom), « Palestinian-Syrian Militarization in Yarmouk », 19/07/2017.
https://www.atlanticcouncil.org/blogs/syriasource/palestinian-syrian-militarization-in-yarmouk/

Al-Shabaka (Palestinian Policy Network) (BATRAWI Samar), « Palestinians and the Syrian War: Between Neutrality and Dissent », 29/01/2017.
https://al-shabaka.org/briefs/palestinians-and-the-syrian-war-between-neutrality-and-dissent/

SALAMAH Salim, « The Unacknowledged Syrians: Mobilization of Palestinian Refugees of Yarmouk in the Syrian Revolution », Confluences Méditerrané, Vol.4, n°99, 2017, p.47-60.
https://shs.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2016-4-page-47?lang=en

SZYDZISZ Marcin, « Palestinian refugees in syria during the syrian Civil War », Teka Kom. Politol. Stos. Międzynar., n°12/1, 2017.
https://journals.umcs.pl/teka/article/viewFile/7849/5607

Arab Center for Research and Policy Studies (HASSAN Salah), « Palestinians in Syria and the Syrian Uprising », 10/2012.
https://www.dohainstitute.org/en/lists/acrps-pdfdocumentlibrary/palestinians_in_syria_and_the_syrian_uprising.pdf

Centre européen pour les droits constitutionnels et les droits humains (ECCHR), « The starvation siege of Yarmouk: Addressing crimes in Syria », n.d.
https://www.ecchr.eu/en/case/the-starvation-siege-of-yarmouk/

Médias

Al-Akhbar (DARWISH Hayyan), « Israel Expands Toward Qatana, Pushing Threat Closer to Damascus », 01/08/2025.
https://en.al-akhbar.com/news/israel-expands-toward-qatana--pushing-threat-closer-to-damas

The New Arab (BAHAH Mawada), « In the ruins of Yarmouk, Syria's Palestinians mourn their darkest chapter », 06/01/2025.
https://www.newarab.com/analysis/yarmouks-ruins-palestinians-mourn-cost-syrias-war

VOA News, « Syrian military bases destroyed after Assad's fall », 17/12/2024.
https://www.voanews.com/a/syrian-military-bases-destroyed-after-assad-s-fall/7905276.html

L'Orient-Le-Jour (MOUDALLAL Dany), « Retour sur l'accord de 1974 : la fin du désengagement sur le plateau du Golan », 12/12/2024.
https://www.lorientlejour.com/article/1439376/retour-sur-laccord-de-1974-la-fin-du-desengagement-sur-le-plateau-du-golan.html

Syria TV (MAHMOUD Fady), « جيش التحرير الفلسطيني في سوريا.. ليس ميليشيا » (« L'Armée de libération de la Palestine en Syrie… n'est pas une milice »), 22/01/2021 m.à.j. 11/05/2023.
https://www.syria.tv/%D8%AC%D9%8A%D8%B4-%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%AD%D8%B1%D9%8A%D8%B1-%D8%A7%D9%84%D9%81%D9%84%D8%B3%D8%B7%D9%8A%D9%86%D9%8A-%D9%81%D9%8A-%D8%B3%D9%88%D8%B1%D9%8A%D8%A7-%D9%84%D9%8A%D8%B3-%D9%85%D9%8A%D9%84%D9%8A%D8%B4%D9%8A%D8%A7

Al-Modon, « أوامر سورية لجيش التحرير الفلسطيني بالابتعاد عن المواقع الإيرانية » (« La Syrie ordonne à l'Armée de libération palestinienne de se tenir à l'écart des sites iraniens »), 18/04/2022.
https://www.almodon.com/arabworld/2022/04/18/%D8%A3%D9%88%D8%A7%D9%85%D8%B1-%D8%B3%D9%88%D8%B1%D9%8A%D8%A9-%D9%84%D8%AC%D9%8A%D8%B4-%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%AD%D8%B1%D9%8A%D8%B1-%D8%A7%D9%84%D9%81%D9%84%D8%B3%D8%B7%D9%8A%D9%86%D9%8A-%D8%A8%D8%A7%D9%84%D8%A7%D8%A8%D8%AA%D8%B9%D8%A7%D8%AF-%D8%B9%D9%86-%D8%A7%D9%84%D9%85%D9%88%D8%A7%D9%82%D8%B9-%D8%A7%D9%84%D8%A5%D9%8A%D8%B1%D8%A7%D9%86%D9%8A%D8%A9

Al-Estiklal, « Who Are the Leaders of the Syrian Militias Supporting Russia in the Ukraine War? », 2022.
https://www.alestiklal.net/en/article/who-are-the-leaders-of-the-syrian-militias-supporting-russia-in-the-ukraine-war

The Syrian Observer, « Long-Time Commander of Palestine Liberation Army Passes Away in Damascus », 07/08/2020.
https://syrianobserver.com/foreign-actors/long-time-commander-of-palestine-liberation-army-passes-away-in-damascus.html

The Syrian Observer, « Palestinians Youths Forced to Join PLA in Syria », 07/06/2019.
https://syrianobserver.com/foreign-actors/palestinian-youths-forced-to-join-pla-in-syria.html

Chronique de Palestine (BATRAWI Samar), « Les Palestiniens et la guerre en Syrie : entre neutralité et divergences », 04/06/2019.
https://www.chroniquepalestine.com/palestiniens-et-guerre-syrie-entre-neutralite-et-divergences/

Deutsche Welle (DW), « Syria offers military aid to Yarmouk refugees », 04/08/2015.
https://www.dw.com/en/syria-offers-military-help-to-palestinians-in-yarmouk-camp/a-18366294

Haaretz (MELMAN Yossi), « The terrorist kills, and the bank pays », 14/02/2007.
https://web.archive.org/web/20101203092129/http://www.haaretz.com/print-edition/features/the-terrorist-kills-and-the-bank-pays-1.212923

Autre source

Open Sanctions, « Muhammad AL-SALTI », m.à.j. 26/06/2026.
https://www.opensanctions.org/entities/NK-3jiBXWokmWpjG7An6En9xQ/